

Ordures ménagères

La compétence déchets est assurée par Pays de Gex Agglomération.

Vous avez des questions sur les déchets ?

Pour répondre à vos questions sur les jours et les modalités de **collecte**. Des questions sur **le badge** qui permet de déposer vos déchets. Les consignes de **tri des emballages** . La redevance incitative. L'enlèvement des déchets **encombrants**. Les solutions pour **réduire** ses déchets... Ou toute autre demande :

Contactez le [service déchets de Pays de Gex Agglomération](#)

Ramassage des ordures ménagères à Thoiry

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le jeudi matin.

Il est prescrit tant aux propriétaires qu'aux locataires de déposer les bacs et/ou les conteneurs en bordure de voie le mercredi en fin de journée et de les rentrer au plus tard le jeudi soir. Les bacs doivent être nettoyés et entretenus par leurs propriétaires. **Si vous souhaitez obtenir un conteneur ou si vous avez des problèmes de ramassage, vous devez contacter Pays de Gex aggro au [04 50 40 95 00](tel:0450409500) (numéro gratuit). Le dépôt de sacs plastiques sur la voie publique est interdit.**

Contact

Maison des usagers gessiens, guichet Déchets :



Technoparc,

200 rue Édouard Branly

01630 Saint-Genis-Pouilly



[04 50 40 95 00](tel:0450409500)



<https://www.paysdegexagglo.fr/9242-vos-dechets.htm>